



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réglementation

Question écrite n° 88191

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales de lui donner des indications sur la parution des décrets d'application de la loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 sur la législation funéraire. Il souhaite en particulier connaître la date de parution prévue pour le décret portant création d'un fichier national recensant les contrats obsèques, ainsi que la date de parution de l'arrêté ministériel relatif aux modèles de devis auxquels doivent se conformer les entreprises funéraires.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88191

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9884

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)